



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 mai 2015
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 15 de la résolution 2158 (2014), dans lequel le Conseil de sécurité m'a prié de le tenir informé par écrit de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) tous les 120 jours, le présent rapport rend compte des faits intervenus entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2015.

II. Évolution de la situation politique et des conditions de sécurité

A. Évolution sur le plan politique

2. Au terme de la crise politique qui a paralysé le Gouvernement fédéral somalien pendant quatre mois, le processus politique en Somalie a repris son cours en février. Au mois de janvier, l'activité du Gouvernement fédéral a été dominée par la constitution du nouveau gouvernement. Le 9 février, après de longs retards, le Parlement a investi le nouveau gouvernement proposé par le Premier Ministre, Omar Abdirashid Ali Sharmarke, qui compte 1 vice-premier ministre, 25 ministres (dont 3 femmes), 26 ministres adjoints (dont 2 femmes) et 14 secrétaires d'État (dont aucune femme).

3. En avril, le Ministère de l'intérieur et des affaires fédérales a engagé la procédure de sélection des membres de la Commission électorale nationale indépendante et de la Commission des frontières et de la Fédération. En revanche, la préparation des élections reste en retard sur le calendrier.

4. Le 20 janvier, l'administration provisoire de Djouba, avec le concours de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Gouvernement fédéral, a lancé le processus de création d'une assemblée régionale. Cette assemblée, qui doit être inaugurée en mai 2015, se composera de 65 représentants choisis dans leurs districts respectifs par les anciens des clans et de 10 autres désignés par la direction de l'administration provisoire de Djouba. Certains sous-clans ont toutefois reproché au processus son manque de transparence et de représentativité.

5. Le 3 mars, le Président de l'administration provisoire du sud-ouest, Sharif Hassan Sheikh Adan, a formé un gouvernement composé de 63 membres. Parmi les



membres désignés figurent deux anciens chefs des partisans de l'État du sud-ouest rival dit des « six régions », quatre femmes, ainsi que des représentants des communautés minoritaires. La constitution de l'assemblée régionale a cependant été retardée en raison de divergences quant à la taille et au critère de représentation à retenir (la région ou le clan). Parallèlement, le 27 janvier, à Afgoye, l'administration provisoire du sud-ouest a obtenu la conclusion d'un cessez-le-feu entre les sous-clans Bimal et Habar Gidir dans le cadre d'un accord d'ensemble visant à mettre fin au conflit armé prolongé qui déchire la région de Merka.

6. Dans les « régions centrales », une conférence de réconciliation de deux mois, organisée à l'initiative des représentants de clans de Dhuusamareb dans la région de Galgudud, a été conclue par le Président fédéral, Hassan Sheikh Mohamud, en mars. Ce dernier a lancé une conférence sur l'édification de l'État à Adaado le 16 avril. Une faction d'Ahl al-Sunna wal-Jama'a a annoncé son intention de boycotter la conférence jusqu'à ce que les différends qui l'opposent au Gouvernement fédéral somalien soient réglés.

7. Au Puntland, le 6 janvier, le Président, Abdiweli Mohamed Ali « Gaas », a promulgué une loi portant création de la commission électorale régionale dans le cadre de la relance du processus de démocratisation interrompu en juillet 2013. Le 12 avril, à l'issue de deux jours de négociations, le Premier Ministre fédéral et le Président du Puntland ont annoncé la conclusion d'un accord prévoyant la fourniture de 3 000 hommes par le Puntland à l'armée nationale somalienne. Les deux dirigeants ont également réaffirmé la volonté du Gouvernement fédéral et de l'« administration du Puntland » de mettre en œuvre les accords antérieurs et reconnu la nécessité pour le Gouvernement fédéral de consulter les États sur la législation et les commissions fédérales.

8. Le 27 février, les pourparlers qui devaient avoir lieu en Turquie entre le Gouvernement fédéral et le « Somaliland » n'ont pas pu s'engager comme prévu, le « Somaliland » s'opposant à la participation des membres de la délégation du Gouvernement fédéral nés dans cette région. Par ailleurs, le 4 mars, les partis d'opposition ont formé une alliance pour combattre la candidature du Président Ahmed Mohamed Mohamoud « Silanyo », qui brigue un nouveau mandat en juin 2015. Les tensions avec le Gouvernement se sont amplifiées après que la Commission électorale nationale a annoncé, le 9 mars, le report *sine die* des élections présidentielle et législatives. Le parti au pouvoir, Kulmiye, s'est déclaré prêt à consulter l'opposition sur la voie à suivre et a engagé le Parlement à voter l'importante loi sur la participation politique des minorités et des femmes. Par la suite, la Commission a également annoncé que les élections devraient pouvoir se tenir en juin 2016.

B. Évolution sur le plan de la sécurité

9. Les conditions de sécurité sont restées instables, marquées par les attaques sporadiques et les attentats-suicides à la bombe et aux engins explosifs improvisés perpétrés par les Chabab à Mogadiscio et dans les régions. Le 20 avril 2015, une camionnette du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) transportant des membres du personnel national et international des Nations Unies a été prise pour cible par un kamikaze devant un complexe de l'ONU à Garowe dans le Puntland. Quatre fonctionnaires de l'UNICEF, deux gardes de sécurité et le kamikaze ont

trouvé la mort dans l'explosion et cinq autres fonctionnaires de l'UNICEF, quatre gardes de sécurité et un passant ont été blessés à des degrés divers. Le porte-parole militaire des Chabab, le cheik Abu Muscab, et le porte-parole officiel du groupe, le cheik Ali Dhere, ont tous deux revendiqué cette dernière attaque visant leur « ennemi, l'ONU », dans les médias.

10. Le massacre de 147 étudiants de l'université de Garissa commis au Kenya le 2 avril vient rappeler tragiquement que la menace posée par les Chabab ne se limite pas à la Somalie mais a une portée régionale. Par ailleurs, la crise au Yémen risque de déstabiliser un peu plus encore la région et d'ouvrir un couloir aux mouvements djihadistes en Somalie.

11. À Mogadiscio, les attaques des Chabab se sont poursuivies. Parmi les victimes figurent des fonctionnaires, de simples civils et des membres des forces de sécurité. Le 20 février, 28 personnes, dont le maire adjoint de Mogadiscio et deux parlementaires, ont été tués dans un attentat contre le Central Hotel. Le 27 mars, les combattants des Chabab ont pris d'assaut l'hôtel Maka al-Mukarama après l'explosion d'une voiture piégée. Les assaillants ont retenu des personnes en otage pendant un siège de 17 heures avant que les forces nationales de sécurité somaliennes ne reprennent le contrôle de la situation. Au moins 14 personnes ont été tuées, dont Yusuf Mohamed Ismail, le Représentant permanent de la Somalie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Le 14 avril, les Chabab ont mené un autre attentat complexe contre le Ministère de la culture et de l'enseignement supérieur, qui a coûté la vie à 8 personnes et en a blessé au moins 12 autres. Les assassinats ciblés de responsables politiques et de membres des forces de sécurité se sont également poursuivis.

12. Dans le sud et le centre de la Somalie, les Chabab ont continué de prendre pour cible les forces progouvernementales et les administrations régionales et d'entraver le déplacement des civils sur les principaux axes de ravitaillement. À Baidoa, trois religieux musulmans qui critiquaient les Chabab ont été assassinés en janvier et en février. Le 12 mars, la résidence du Président de l'administration provisoire du sud-ouest à Baidoa a été la cible d'une attaque qui a coûté la vie aux trois assaillants et à un soldat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

13. Le chef des opérations extérieures des Chabab, Yusuf Dheeq, et son successeur immédiat, Adan Garaar, auraient été tués par des frappes de drones dans les régions de Bay et de Gedo le 1^{er} février et le 12 mars. Le 22 mars, les forces de l'AMISOM et de l'administration provisoire de Djouba ont repris l'île de Kudha dans la région du Bas-Djouba. Au Puntland, les forces de sécurité ont poursuivi leur forte offensive contre les Chabab dans le massif de Galgalo, s'attirant des attaques de représailles. Le 10 janvier et le 3 février, deux postes de police de Bossaso ont été visés par des attaques de combattants des Chabab, lors desquelles trois policiers ont été blessés.

14. Les attaques lancées en février par les milices du clan Dhulbahante qui soutiennent le mouvement séparatiste de « Khatumo » contre les forces du « Somaliland » dans les régions de Sool et de Sanaag ont coûté la vie à un combattant du « Somaliland » et à deux autres de « Khatumo ». La situation s'est toutefois stabilisée en mars.

15. Dans les régions du centre, la création des administrations fédérales s'est accompagnée d'affrontements entre les forces favorables au Gouvernement fédéral et l'Ahl al-Sunna wal-Jama'a mais aussi entre milices de clans. À Galgadud, les

heurts entre l'Ahl al-Sunna wal-Jama'a et des milices progouvernementales les 10 et 12 février dans la ville de Guriel ont fait au moins 25 morts et 56 blessés. Un cessez-le-feu a été signé le 5 mars. Par ailleurs, dans la région d'Hiiraan, des affrontements auraient opposé les clans Xawadle et Dir/Fiqi-Omar les 20 et 21 janvier et les sous-clans Jajeel et Makane les 6 et 7 février. Ces incidents et autres violences interclaniques, en particulier dans les régions d'Hiiraan, de BasChébéli et de Bas-Djouba ont fait 60 morts parmi les civils et 63 blessés.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Offre de « bons offices » de l'ONU

16. Mon Représentant spécial, Nicholas Kay, a continué d'offrir ses bons offices et d'apporter un appui politique et des conseils stratégiques au Gouvernement fédéral et aux dirigeants régionaux somaliens. Il a pris des contacts réguliers avec les institutions fédérales de Mogadiscio, s'est rendu à Garowe, Kismayo et Baidoa pour s'entretenir avec les dirigeants régionaux et a proposé ses bons offices aux parties concernées dans le cadre du processus d'édification de l'État dans les régions contestées du centre. Il s'est également employé à défendre une mise en œuvre commune de la « Vision pour 2016 » du Gouvernement fédéral. Dans une déclaration publique du 18 mars, il a pris acte de la volonté de tous les dirigeants de concrétiser cette vision et de ne pas prolonger le mandat actuel du Gouvernement fédéral en septembre 2016, ainsi que d'accélérer la réalisation des objectifs importants, notamment la nomination des membres de la Commission électorale nationale indépendante et la révision de la Constitution.

B. Coordination de l'appui international et harmonisation de l'action internationale

17. Le Pacte pour la Somalie reste le principal outil de coordination de l'action internationale en Somalie. Le Gouvernement fédéral a réaffirmé sa volonté de faire de 2015 une année de réalisation. Après la formation du nouveau gouvernement fédéral, un comité de cabinet placé auprès du Premier Ministre a été créé pour promouvoir la mise en œuvre du Pacte. Sur la base des conclusions de ce comité, le Gouvernement fédéral s'est rendu à Baidoa, Kismayo et Garowe pour expliquer en quoi le Pacte contribue à répondre aux besoins des administrations régionales provisoires.

18. Le 23 mars, le comité de pilotage du Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie a approuvé six programmes conjoints des Nations Unies présentés au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la Somalie et cinq programmes présentés au Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale sur les objectifs en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, étape indispensable pour accélérer la réalisation de résultats tangibles dans le cadre du Pacte. La participation des nouvelles régions à cette entreprise marque une évolution notable et constructive.

19. Mon Représentant spécial a continué d'assurer la coordination de l'appui international apporté au processus politique en Somalie. La MANUSOM a

coordonné plusieurs déclarations communes des partenaires internationaux et favorisé la participation des acteurs internationaux à des manifestations importantes, notamment le lancement du processus d'édification de l'État dans les régions du centre à Cadaado. Il a eu des discussions bilatérales avec les gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Qatar à Washington (du 4 au 6 février) et à Doha (les 16 et 17 février).

C. Stabilisation

20. Fait positif, le Ministère de l'intérieur et des affaires intérieures a créé un « groupe de la stabilisation » chargé de superviser l'appui apporté aux 13 derniers districts libérés du contrôle des Chabab. Les réunions de coordination mensuelles avec les partenaires de la stabilisation ont porté sur les moyens de renforcer la responsabilité des partenaires somaliens et internationaux et d'améliorer le travail de recherche et d'analyse. À cette dernière fin, les participants ont défini ensemble les profils de chaque district en matière politique et socioéconomique ainsi que de gouvernance et d'état de droit. La MANUSOM a continué d'encourager la création d'un comité de cabinet sur la stabilisation ainsi que la communication auprès des administrations régionales provisoires.

21. Fin avril 2015, les 13 districts s'étaient tous dotés, à un degré ou à un autre, d'une administration chargée de gérer les affaires courantes. Dans quatre districts, il semble que la police ait été déployée, même si cette information n'a été confirmée par le Gouvernement fédéral que pour deux seulement, Xuddur and Baraawe. On rapporte que, dans plusieurs districts, la police est assurée par des volontaires civils et des milices. Dans deux districts, il est fait état de la présence de juges, procureurs et avocats. Parallèlement, la MANUSOM a reçu des informations faisant état de violations des droits de l'homme dans 6 des 13 districts (Baraawe, Buloburde, Jalalaqsi, Tayeeglow, Waajid et Xuddur), dont 11 meurtres extrajudiciaires.

22. On trouverait des services de santé, sous une forme ou une autre, dans sept des 13 districts et des écoles primaires dans cinq. Dans tous les districts où des vivres ont été distribués, on rapporte que la population regagne les zones urbaines et que les prix alimentaires sont en baisse. Toutefois, à Buloburde, la famine imputable au blocus économique imposé par les Chabab aurait fait six morts. Tous les districts continuent de connaître des problèmes d'accès à l'eau et à l'assainissement. Une certaine activité économique semble se développer dans la plupart des districts grâce à la mobilisation de la population locale mais aussi parfois aux capitaux de la diaspora. Dans cinq districts seraient menés des projets à effet rapide axés sur la stabilisation.

D. Politique d'ouverture

Mise en place d'un système fédéral

23. Le Gouvernement fédéral a engagé le dialogue avec les dirigeants des administrations régionales existantes et nouvelles. À Mogadiscio, du 4 au 6 février 2015, a eu lieu la première réunion des hauts responsables fédéraux et régionaux sur les questions fédérales. Y ont participé le Président fédéral, le Premier-Ministre fédéral, le Président du Parlement fédéral, Mohamed Sheikh Osman Jawaari, le Président du Puntland, le Président de l'administration provisoire du sud-ouest et le Chef de l'administration provisoire de Djouba, Sheikh Ahmed Mohammed Islam

« Madobe ». Les discussions ont porté sur les sujets suivants : la mise en place du système fédéral; les relations entre État fédéral et États fédérés; le Pacte pour la Somalie; la Vision pour 2016; la participation des États aux principaux organes nationaux; les forces nationales de sécurité. Une deuxième réunion s'est tenue à Garowe du 29 avril au 1^{er} mai. Dans l'intervalle, la MANUSOM, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Ministère de l'intérieur, a lancé la première phase d'une campagne de communication axée sur l'éducation civique à l'échelle du pays afin d'informer les Somaliens du fédéralisme et de l'édification de l'État. La campagne se poursuivra le reste de 2015 et portera également sur la réconciliation, le processus constitutionnel et la démocratisation.

Révision de la Constitution

24. Le processus de révision constitutionnelle a connu un nouvel élan après l'installation du nouveau gouvernement en février 2015. Le nouveau Ministère des affaires constitutionnelles, la Commission de contrôle parlementaire et la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution se sont réunis à plusieurs reprises en février pour arrêter leurs attributions et responsabilités respectives. Les trois institutions ont conclu un mémorandum d'accord le 9 mars. Le 19 mars, la Commission de contrôle a officiellement lancé le processus de révision constitutionnelle en chargeant la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution de revoir les chapitres 1 et 4 de la Constitution fédérale provisoire. La Commission a également commencé à travailler sur son propre rapport consacré aux questions litigieuses soulevées par la Constitution fédérale provisoire qui devront faire l'objet d'un examen plus approfondi.

25. L'équipe constitutionnelle intégrée des Nations Unies a prêté son concours au processus, notamment en facilitant les activités de planification, et commencé à apporter un appui en matière de renforcement des capacités dans le cadre de la création de la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution. La MANUSOM, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le PNUD ont constitué un groupe de travail pour veiller à ce que la voix des Somaliennes soit entendue tout au long du processus de révision constitutionnelle.

Préparation des élections

26. Le 11 février, le Parlement a adopté le projet de loi sur la Commission électorale nationale indépendante, qui avait été élaboré avec le concours du groupe intégré d'appui électoral de la MANUSOM. Cette loi porte création d'un organe indépendant chargé de l'administration des élections composé de neuf membres (dont au moins deux femmes) et d'un secrétariat. Aux termes de la loi, la Commission sera dotée de son propre budget, alimenté par le budget national, et aura le pouvoir de nommer son personnel, de créer des bureaux locaux dans le pays s'il y a lieu et d'arrêter le calendrier électoral.

27. À la suite de la publication de l'avis de vacance de poste de membres de la Commission électorale nationale indépendante le 6 avril, le Ministère de l'intérieur et des affaires fédérales a mis sur pied un comité de sélection, composé de sept membres, chargé d'opérer une sélection et de présenter 27 candidatures, parmi lesquelles le Conseil des ministres retiendra neuf candidats dont la nomination devra être confirmée par le Parlement. La MANUSOM, de concert avec le bureau

du PNUD en Somalie, installe actuellement des bureaux provisoires pour permettre à la Commission de commencer ses travaux dès la nomination de ses membres.

28. La MANUSOM est également en discussion avec le Parlement fédéral et avec le Ministère de l'intérieur et des affaires fédérales en vue de fournir un appui technique dans le cadre de la rédaction de la loi électorale et du processus de consultation. Un projet de loi sur les partis politiques doit être déposé devant le Parlement en mai.

E. État de droit et institutions chargées de la sécurité

Assistance au secteur de la sécurité et réforme

29. Le 26 mars, le Groupe de travail sur la défense prévu par le Pacte s'est réuni pour la première fois depuis novembre 2014. Les discussions ont porté sur le plan Guulwade (« victoire ») du Gouvernement fédéral, mis au point avec le concours de la MANUSOM. Ce plan décrit les armes et le matériel dont l'armée nationale somalienne a besoin pour améliorer les opérations conjointes, conformément au concept général d'opérations de l'AMISOM, et définit le cadre de la première phase du perfectionnement à long terme de l'armée nationale somalienne. Présenté par le Ministère de la défense, le plan a été approuvé lors de la réunion du Groupe de travail sur l'objectif 2 (sécurité) relatif à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État, qui s'est tenue à Mogadiscio le 23 avril.

30. À cette même réunion, a été présenté le plan stratégique de la Commission sur l'intégration des milices régionales, établi le 26 mars, qui se propose d'assimiler les forces régionales aux structures de sécurité fédérales. La MANUSOM apporte des conseils stratégiques et un appui aux travaux de la Commission en vue de favoriser la création de liens institutionnels entre le Gouvernement fédéral et les administrations régionales provisoires.

31. Selon le plan Guulwade, 10 900 soldats de l'armée nationale somalienne (dont des unités des régions) bénéficieront du soutien des partenaires internationaux en vue de leur participation aux opérations conjointes avec l'AMISOM et d'activités en matière de renforcement des capacités dans le cadre du perfectionnement de l'armée. Ce chiffre ne comprend pas les 3 000 hommes du Puntland qui doivent être intégrés dans l'armée et qui se battent contre les Chabab dans le massif de Galgalo. D'autres dispositions devront être prises pour leur permettre de bénéficier d'une aide internationale.

32. La MANUSOM a fourni des conseils dans les domaines suivants : stratégie de recrutement de femmes officiers; ordre général portant interdiction de recruter des mineurs; cadres juridiques régissant les institutions de la défense; plan de développement du Ministère de la défense. La MANUSOM a également coordonné l'aide internationale destinée à l'armée nationale somalienne et a continué à engager les donateurs du secteur de la sécurité à harmoniser leurs offres d'assistance avec les priorités du Gouvernement fédéral.

33. Au total, 13 829 soldats de l'armée nationale somalienne et 5 134 membres de la force de police somalienne font désormais l'objet d'un enregistrement biométrique dans le système de gestion des ressources humaines. Le versement des soldes de 9 495 soldats de l'armée nationale par les États-Unis a commencé en avril.

34. Avec le concours de la MANUSOM, les autorités du Puntland ont lancé un projet de renforcement des capacités tendant à mettre en place des institutions de sécurité unifiées, capables, responsables et fondées sur les droits et à établir des liens entre le Gouvernement fédéral et le Puntland. Un examen des dépenses publiques dans les secteurs de la sécurité et de la justice a été mené par le Gouvernement, la Banque mondiale et la MANUSOM.

35. La MANUSOM a accompagné le Gouvernement fédéral dans les premières étapes de mise au point d'un système global de gestion des armes et des munitions, conformément aux normes internationales et aux obligations imposées par le régime de sanctions. La construction d'arsenaux et d'installations d'entreposage des armes et des explosifs s'est poursuivie, parallèlement aux activités visant à renforcer les capacités du personnel dans le domaine de l'enregistrement et de la gestion physique des armes. Le Gouvernement fédéral a bénéficié d'un soutien lors de l'élaboration du rapport sur le contrôle des armes présenté le 30 mars au Comité du Conseil de sécurité créé par les résolutions 751 (1992) et 1907 (2009).

Police

36. Fait important, le Gouvernement fédéral somalien a signé en mars, avec l'administration provisoire de Djouba et l'administration provisoire du sud-ouest, un mémorandum d'accord portant sur la création d'une police régionale dans ces deux régions. Les polices de la MANUSOM et de l'AMISOM fourniront des conseils techniques et contrôleront le recrutement, la vérification, la formation et le déploiement de 600 policiers pour chaque région. Cette entreprise conjointe des polices de la MANUSOM et de l'AMISOM intervient après une visite commune du conseiller pour les questions de police de l'ONU et du chef de la police civile de l'Union africaine en Somalie en février, au cours de laquelle les deux missions se sont entendues sur un ensemble de priorités communes et ont convenu de renforcer la collaboration entre leurs effectifs de police.

37. Dans le cadre de l'action menée pour rendre opérationnel le quartier général de la force de police somalienne et avec le concours du Gouvernement japonais, l'ONU a continué de mettre en œuvre un projet visant à mettre en place un système de communication radio fiable à Mogadiscio et dans certaines parties des régions du sud et du centre. Ainsi, deux cours de formation de 10 jours ont été dispensés et du matériel de communication ainsi que 56 véhicules ont été fournis, grâce à un concours financier du Gouvernement japonais d'un montant de 5,75 millions de dollars. Le matériel fourni a été réparti entre l'administration provisoire de Djouba, le Puntland, l'administration provisoire du sud-ouest, la région centrale et Mogadiscio, conformément aux accords conclus entre le Gouvernement fédéral et les administrations régionales provisoires qui prévoient l'instauration d'une coopération entre les polices régionales.

38. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a également aidé la force de police somalienne à se doter de moyens de lutter contre les engins explosifs improvisés. En février, deux équipes de la force de police somalienne étaient en mesure de neutraliser de tels engins en toute autonomie à Mogadiscio. Le Service a également conservé 10 équipes de neutralisation des explosifs et munitions à Beledweyne, Baidoa et Mogadiscio et été amené à intervenir temporairement à Beledweyne pour lutter contre des risques explosifs. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a également apporté un appui en matière de sensibilisation au danger des mines dans

le cadre d'exercices à l'intention du personnel de la police et de la justice menés par le Royaume-Uni au « Somaliland » et destinés à améliorer la coordination entre la police et la justice dans le domaine du recueil des preuves et de la préparation des procédures judiciaires.

Désarmement, démobilisation et réintégration

39. Le Gouvernement fédéral a continué de mettre en œuvre son programme national de démobilisation des combattants. Les principaux donateurs, dont l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Norvège et le Danemark, se sont engagés à soutenir financièrement trois centres de retour à la vie civile à Mogadiscio, Baidoa et Beledweyne jusqu'au début de 2016. La MANUSOM a continué à rechercher de nouvelles sources de financement pour permettre la création du centre de retour à la vie civile de Kismayo. En attendant, 150 anciens membres des Chabab restent dans une installation temporaire gérée par l'administration provisoire de Djouba. La nomination, en janvier 2015, de spécialistes des droits de l'homme chargés d'observer la situation dans l'ensemble des centres de retour à la vie civile destinés aux combattants démobilisés a marqué une étape importante sur la voie du respect des normes internationales conformément au programme national. La MANUSOM a continué à rechercher des soutiens en faveur des résidences protégées à l'intention des combattantes démobilisées à Baidoa, un projet devenu urgent, comme en témoignent les menaces dont ont fait l'objet certaines des futures bénéficiaires.

Sécurité maritime

40. La MANUSOM a aidé le Gouvernement fédéral à relancer le soutien des donateurs en faveur d'un régime de sécurité maritime permettant de lutter contre la criminalité maritime transnationale et d'administrer les eaux somaliennes dans l'intérêt du peuple somalien. En outre, la Mission apporte actuellement une assistance technique au Gouvernement pour l'aider à élaborer une loi portant création de garde-côtes d'ici à mai 2015, tandis que les ingénieurs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime contribuent à la sécurité maritime au « Somaliland » par la remise en état d'un patrouilleur et par la fourniture de cours de formation au génie et à la maintenance. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de concert avec l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres organismes, a continué de dispenser aux autorités chargées du contrôle aux frontières et aux services d'immigration du « Somaliland » et du Puntland des formations sur la protection internationale des migrants arrivant par la mer.

Lutte antimines

41. Une stratégie de gestion des risques explosifs élaborée avec le concours de l'ONU pour favoriser le respect des obligations nationales et internationales doit encore être approuvée par le Gouvernement fédéral. En février, le Service de la lutte antimines et ses partenaires ont facilité la représentation du Gouvernement fédéral et du « Somaliland » à la dix-huitième Réunion internationale des directeurs de programmes nationaux de lutte antimines et des conseillers de l'ONU en Suisse, instance de promotion de l'aide internationale dans le cadre de la réduction des risques explosifs. Les spécialistes locaux du Service de la lutte antimines ont sensibilisé aux risques explosifs les déplacés, les rapatriés et les jeunes dans les zones récemment reprises.

Institutions judiciaires et pénitentiaires

42. Après des mois d'instabilité politique, le 23 mars, le comité de pilotage du Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie a adopté le Programme conjoint 2015-2016 pour l'état de droit en Somalie. La MANUSOM et le PNUD, de concert avec le Gouvernement fédéral, ont procédé à un état des lieux des installations judiciaires, des prisons et des postes de police dans toute la Somalie. À la demande du Bureau du Procureur général, la MANUSOM a fourni une assistance technique dans le cadre de l'élaboration de la loi portant création du Bureau et tenu une réunion d'information en mars sur les principes directeurs et autres normes internationales applicables au rôle des magistrats du parquet.

43. Le 31 mars, le Ministère de la justice et des affaires judiciaires a adopté le plan stratégique de l'administration pénitentiaire de Somalie ainsi que le programme de formation du personnel pénitentiaire, élaboré avec le concours de la MANUSOM. La MANUSOM, le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets continuent de faciliter la formation de la force de police somalienne et du personnel pénitentiaire à la protection du personnel de justice et des bâtiments judiciaires, parallèlement aux activités menées pour améliorer les infrastructures et fournir du matériel de sécurité dans le cadre du projet pilote relatif au complexe du palais de justice de Benaadir. Du 1^{er} au 5 mars, l'ONU a fourni au personnel pénitentiaire du matériel d'enregistrement biométrique et une formation correspondante. Ces mesures ont permis le lancement, le 18 mars, d'un processus visant à procéder au cours des prochains mois à l'enregistrement de quelque 3 000 membres du personnel pénitentiaire dans les 10 prisons du centre et du sud de la Somalie, dans le souci de renforcer l'efficacité et la responsabilité.

F. Assises économiques

44. Le PNUD, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont élaboré un programme commun tendant à promouvoir l'emploi des jeunes, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Ce programme vise également à créer des emplois à court terme par la remise en état des infrastructures, à apprendre aux jeunes à lire, écrire et compter et à leur assurer une autonomie fonctionnelle ainsi qu'une formation professionnelle et commerciale. Le programme a été approuvé par le comité de pilotage du Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie en mars 2015, et sa mise en œuvre devrait commencer prochainement.

45. Le Gouvernement fédéral, en partenariat avec le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a lancé un projet d'un montant de 9,5 millions de dollars visant à renforcer la résilience des populations vulnérables face aux changements climatiques. Le financement du FEM servira à aider les ministères, les districts, les organisations à but non lucratif et les associations locales à intégrer les risques liés aux changements climatiques à la gestion des ressources naturelles et à la préparation en prévision des catastrophes, éléments indispensables au développement à long terme et à la consolidation de la paix.

46. Dans les secteurs productifs, l'augmentation et la diversification de la production dans l'agriculture, l'élevage et la pêche ont progressé. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a distribué 1 500 bêtes

et en a vacciné 2,6 millions dans tout le pays. Les efforts visant à améliorer la production, l'hygiène et la qualité du lait dans les régions du « Somaliland » et de Gedo se poursuivent. Les fermiers ont tiré parti d'une meilleure répartition des intrants agricoles et de formations aux bonnes pratiques d'agriculture et de lutte phytosanitaire, à la commercialisation et à la gestion des actifs. Dix-sept écluses ont été construites ou remises en état sur le fleuve Chébéli, les programmes d'irrigation se sont poursuivis et 14,6 kilomètres de canaux primaires et secondaires ont été percés à Burao.

47. Dans tous les secteurs, le manque de moyens humains et financiers reste le principal obstacle. Les financements restent nécessaires pour soutenir les secteurs productifs et renforcer les activités en faveur de l'emploi des jeunes dans les zones où les besoins sont les plus grands. Le financement des projets à des conditions avantageuses dans le domaine des infrastructures de production à grande échelle devrait rester limité jusqu'à ce que la Somalie bénéficie du statut de pays pauvre très endetté. Les problèmes de sécurité et les restrictions d'accès qui les accompagnent continueront de poser des problèmes de mise en œuvre. Il est prioritaire d'offrir des perspectives économiques équitables aux Somaliennes, qui occupent principalement des emplois faiblement rémunérés dans le secteur informel.

G. Recettes et services

48. La Banque mondiale a continué de conseiller le Gouvernement fédéral et de l'aider à renforcer la gestion des finances publiques et la gouvernance financière. Au premier trimestre de 2015, le Gouvernement fédéral a institué une commission des marchés publics provisoire, qui sera chargée d'examiner tous les marchés d'une valeur supérieure à 5 millions de dollars avant de les transmettre pour avis au Comité de la gouvernance financière. Le budget approuvé et les rapports sur l'exécution budgétaire sont désormais publiés sur le site Web du Ministère des finances.

49. La version Web du système somalien de gestion de l'information financière est devenue opérationnelle. Les recettes font désormais l'objet d'un recouvrement à la source et d'un rapprochement bancaire à la Banque centrale. Des alertes sont adressées au Ministre des finances et aux hauts responsables pour certains plafonds de paiement, et des tableaux de bord sur l'exécution budgétaire sont également disponibles.

50. Les missions du Comité de la gouvernance financière pour la deuxième année de son mandat ont été revues et approuvées le 23 mars par le comité de pilotage du Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie, qui en a modifié légèrement la portée et qui a confirmé le rôle de contrôle exercé par le Comité en matière de recouvrement des avoirs et de concessions. Le Comité a vu sa composition élargie, avec la création de nouveaux sièges pour le Président de la Commission des finances du Parlement, le Solliciteur général et un représentant des donateurs.

51. La généralisation de la fourniture des services de base reste une priorité de l'appui apporté par l'ONU au Gouvernement fédéral. Le programme de services de santé essentiels a été mis en œuvre dans 39 districts, représentant 76,7 % de la population visée, et a bénéficié à plus de 25 000 femmes enceintes et 118 000 enfants de moins de 5 ans.

52. Il ressort des chiffres du recensement scolaire de 2013/14, qui ont été recueillis et analysés au début de 2015, que le taux de scolarisation des enfants en âge scolaire dans les systèmes éducatifs formels et informels avait augmenté de 10 % au Puntland, mais avait stagné au « Somaliland ». Le taux brut de scolarisation dans le primaire est désormais de 56 % au Puntland et de 43 % au « Somaliland ». On ne dispose d'aucuns chiffres pour les régions du sud et du centre.

H. Questions transversales : promotion et protection des droits de l'homme

Droits de l'homme

53. Des journalistes ont continué de faire l'objet d'intimidations et de menaces. Le 1^{er} mars, en plus d'avoir été placés en détention illégale prolongée, des journalistes du Shabelle News Network s'étaient vu infliger des amendes exorbitantes, après avoir été accusés d'incitation publique et de diffusion de fausses nouvelles. À la suite de l'intervention de la MANUSOM, le Service national somalien de renseignement et de sécurité leur a rendu leur matériel comme un tribunal leur en avait intimé l'ordre. En avril, deux journalistes de Radio Shabelle ont été de nouveau arrêtés sans mandat et leurs activités, suspendues.

54. La MANUSOM a continué à préconiser l'abolition de la peine de mort et des exécutions capitales. En procédant, le 13 avril, à l'exécution de six personnes, le « Somaliland » a de fait mis un terme à un moratoire de neuf ans. En mars également, la MANUSOM a confirmé six exécutions menées à Mogadiscio et au Puntland, qui toutes faisaient suite à des condamnations prononcées par des tribunaux militaires devant lesquels ces personnes avaient été traduites.

55. La MANUSOM a mené une campagne en faveur de la protection des civils et de l'ouverture d'enquêtes destinées à faire la lumière sur les morts causées par le conflit interclanique, notamment dans la région de Hiraan, où 20 personnes ont été tuées lors d'un seul incident, au cours duquel les forces de sécurité auraient pris le parti d'un des clans.

56. En outre, la MANUSOM a ménagé la tenue de deux consultations interministérielles sur le plan d'action et d'orientation relatif aux droits de l'homme, dont s'inspirera le ministère du même nom pour assurer la mise en œuvre de l'accord et établir son rapport sur l'examen périodique universel. La MANUSOM continue d'aider une société civile somalienne à large assise à préparer l'examen périodique universel en favorisant l'organisation de trois consultations.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

57. Garantir la participation des femmes à la structure politique clanique somalienne reste un problème majeur. L'action de sensibilisation soutenue et le soutien accru en faveur des initiatives des femmes ont porté quelques fruits au cours de la période considérée. En janvier, les femmes ont accru leur représentation au sein du Conseil des ministres et, en vertu de la loi relative à la Commission électorale indépendante nationale, pas moins de deux femmes devraient siéger au sein de ladite commission.

58. L'ONU a également continué de s'attacher à prêter son concours à des membres de la société civile somalienne qui plaident pour la représentation des

femmes. En mars, la MANUSOM a contribué à l'envoi à Kismayo d'une mission de solidarité placée sous l'égide de l'Initiative somalienne de promotion des femmes aux postes de décision, pour aider des groupes de femmes locaux à négocier, avec les autorités régionales et les notables locaux, leur participation au processus lié à l'assemblée des régions du Djouba. À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, la MANUSOM a permis d'organiser une journée portes ouvertes, qui a offert la possibilité aux Somaliennes de soulever leurs problèmes avec mon Représentant spécial et les Ministres fédéraux de la santé et de l'éducation.

Protection de l'enfance

59. Le 20 janvier, à Mogadiscio, le Président Mohamud a annoncé son intention de ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant, qui ferait de la Somalie le cent quatre-vingt-quinzième État partie, à la suite de son entérinement par le Parlement le mois précédent. Le Président a manifesté la volonté de son gouvernement d'appliquer la Convention et de s'assurer que les droits de tous les enfants somaliens sont protégés. Il a souligné qu'il ne serait permis à aucun enfant de se joindre aux forces de sécurité, y compris l'armée. Le processus de ratification sera parachevé une fois que le Gouvernement somalien aura déposé les instruments prévus à cet effet auprès de l'Organisation des Nations Unies.

60. L'équipe spéciale de pays des Nations Unies continue de recenser les cas de graves violations des droits de l'enfant. Au cours de la période considérée, 705 incidents au total touchant 673 enfants (552 garçons et 121 filles) ont été enregistrés, qui portaient essentiellement sur des allégations de recrutement et d'utilisation, de meurtres et de mutilations d'enfants par les Chabab et l'armée somalienne. La poursuite des arrestations et des détentions d'enfants par plusieurs parties au conflit suscite de vives préoccupations. À l'heure actuelle, 61 enfants (52 garçons et 9 filles) sont inscrits dans des programmes de réintégration communautaire financés par l'ONU à l'intention d'enfants précédemment associés avec des forces ou groupes armés à Baidoa. En outre, les enfants voient leur sécurité menacée par la séparation familiale, notamment la violence sexiste, le stress et l'appui psychosociaux, la sensibilisation au danger des mines, la charge occasionnée par le travail auquel ils sont soumis et les mariages précoces.

61. Le 1^{er} mars, la gestion des installations de transition des « Serendi » à Mogadiscio, aménagées à l'intention d'anciens combattants des Chabab, a été transférée à Adam Smith International, organisation non gouvernementale. La MANUSOM a continué à préconiser que les enfants qui y étaient détenus soient libérés et renvoyés à des organismes de protection. Leur nombre à cet endroit à Mogadiscio n'a pu être confirmé, car l'observateur local des droits de l'homme qui bénéficiait du concours de la MANUSOM sur place a été blessé lors d'une attaque perpétrée par les Chabab le 27 mars. Le 25 avril, le tribunal militaire de première instance de Mogadiscio a ordonné qu'un mineur qui avait été coaccusé d'avoir tué un agent de la sécurité à Mogadiscio lors d'une action liée aux Chabab soit transféré au centre des « Serendi » de Mogadiscio en vue de sa réinsertion.

Prévention de la violence sexuelle

62. La violence sexuelle continue d'être signalée en Somalie en 2015 à peu près au même rythme qu'en 2014. Selon le HCR, en janvier et février 2015, plus de 200 cas de viol ont été enregistrés essentiellement dans la région de Banaadir, des

incidents ayant également été relatés dans les régions de Bay et du Bas-Djouba. Les principaux auteurs seraient des hommes armés non identifiés. D'après les renseignements disponibles, l'armée somalienne, la police somalienne, les Chabab et des contingents de l'AMISOM, seraient également impliqués. Les survivants sont essentiellement des femmes et des filles qui ont été déplacées de leur lieu d'origine, les membres des clans minoritaires courant les plus grands risques.

63. Le Gouvernement fédéral, avec le soutien de l'ONU, a élaboré un plan d'action national de lutte contre la violence sexuelle en temps de conflit en mai 2014. Une loi sur les délits sexuels, visant à ériger en infraction le viol et d'autres infractions sexuelles, attend d'être examinée par le Parlement. Lors d'une réunion-débat organisée par le HCR et Legal Action Worldwide le 3 mars, le Gouvernement fédéral somalien, son Représentant spécial et le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine se sont engagés à œuvrer de concert pour combattre l'exploitation et les sévices sexuels de la part des soldats de la paix et faire de la politique de « tolérance zéro » de l'ONU une réalité.

IV. Situation humanitaire

64. Au cours de la période considérée, une pluviométrie relativement bonne d'octobre à décembre 2014 et une redéfinition des priorités en matière d'aide humanitaire ont permis d'éviter une crise humanitaire des plus graves, selon les conclusions tirées au lendemain des récoltes par le Service de l'analyse de la sécurité alimentaire, administré par la FAO. Toutefois, environ 730 000 Somaliens, dont 76 % sont des personnes déplacées vivant en milieu urbain, n'arrivent toujours pas à satisfaire leurs besoins alimentaires de base quotidiennement. De surcroît, 2,3 millions de personnes risquent de sombrer dans la même situation, faute d'assistance. En attendant, près de 203 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë ont besoin d'apports nutritionnels d'urgence, d'avoir accès à de l'eau potable, à des infrastructures d'assainissement et à de meilleurs services d'hygiène.

65. Plus de 1,1 million de Somaliens, dont la majorité est constituée de femmes et d'enfants, sont restés déplacés. Durant les deux premiers mois de 2015, plus de 40 000 personnes ont été expulsées, notamment de Mogadiscio, vers les faubourgs de la ville, où l'accès à des services de base est limité. Face à cette situation humanitaire désastreuse, il y a des risques pour que les envois de fonds, estimés à 1,3 milliard de dollars par an, soient bloqués à cause du fait que des banques de nombreux pays ont commencé à fermer les comptes d'organismes de transfert de fonds qui permettent aux membres de la diaspora somalienne d'envoyer de l'argent à leurs parents et amis pour leur approvisionnement en nourriture et en eau, pour leurs soins de santé et pour leur éducation.

66. La rougeole demeure un problème de santé publique. Plus de 1 200 cas suspects ont été relevés en 2015, dont 77 % (931 cas) ont été signalés dans les régions méridionale et centrale, où la plupart des enfants non vaccinés vivent. L'épidémie de polio qui a touché 199 personnes depuis 2013 a été enrayerée et aucun cas n'a été rapporté depuis août 2014. Néanmoins, les spécialistes de la santé ont conseillé de poursuivre la campagne d'éradication en 2015 compte tenu du faible taux de vaccinations de routine.

67. L'accès prévisible et sans entrave aux communautés vulnérables pose toujours problème à cause de l'instabilité de la situation en matière de sécurité. L'attaque

meurtrière perpétrée contre un véhicule des Nations Unies à Garowe le 20 avril et qui a coûté la vie à quatre membres du personnel de l'UNICEF et à deux gardes témoigne du climat dangereux dans lequel opèrent les organismes humanitaires. Des barrages routiers et des postes de contrôle tenus au sud et au centre de la Somalie par des acteurs armés continuent d'entraver sérieusement la livraison de l'aide. Les deux principales voies les plus touchées par les barrages routiers demeurent les axes Beledweyne-Mogadiscio et Mogadiscio-Baidoa-Doolow. Les difficultés d'accès par la route accroissent les coûts d'opération et de transport des organismes humanitaires acheminant des vivres vers les villes en détresse. Elles augmentent également les prix des denrées alimentaires commerciales dans la mesure où les commerçants répercutent le coût élevé de leurs opérations dans les zones d'insécurité sur les clients, causant ainsi aux personnes vulnérables des difficultés à se procurer des vivres. Malgré ces entraves, les partenaires humanitaires continuent à trouver des moyens d'acheminer l'aide humanitaire, notamment par la conclusion d'accords avec les autorités locales prévoyant l'ouverture de routes, des partenaires locaux et par voie aérienne dans les zones isolées. Ces moyens sont toutefois coûteux et insoutenables à long terme. L'accès par voie routière est donc nécessaire, en ce qu'il permet aux partenaires humanitaires d'apporter une assistance à même de sauver des vies.

68. En référence au paragraphe 29 de la résolution 2182 (2014), les partenaires humanitaires collaborent avec l'AMISOM dans le cadre de l'application du principe du dernier recours, prévu par les directives concernant la coopération entre civils et militaires signées par l'ONU et l'AMISOM en novembre 2014. Les organismes d'aide continuent à exhorter l'AMISOM à renforcer la mise en œuvre de son mandat pour faciliter l'accès humanitaire, en particulier pour ce qui est de la sécurisation des routes devant permettre aux partenaires humanitaires de pourvoir à des besoins pressants.

69. Au cours de la période à l'étude, des partenaires humanitaires ont fourni à 541 000 personnes des activités visant à leur procurer des moyens d'existence et à 331 000 personnes une aide alimentaire. Des intrants d'utilisation saisonnière et source de revenus, tels que semences, outils, matériel de pêche, bords d'irrigation, redistribution de cheptel et vaccination de bétail, ont été distribués à environ 128 000 personnes. À peu près 43 000 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë ont été traités. Dans le cadre de mesures d'intervention d'urgence, 29 000 apprenants ont pu bénéficier de lieux d'apprentissage temporaires, de primes pour les enseignants, de fournitures scolaires, de formation, de renforcement de capacités et de réinsertion, tandis que des partenaires chargés de la protection ont offert à 13 000 personnes des activités s'y rapportant. Environ 265 000 Somaliens se sont vu assurer l'accès à des services de santé de base et 314 000 personnes, un accès temporaire ou durable à l'eau potable. Depuis le début de l'année, à peu près 47 000 personnes ont pu bénéficier d'installations d'assainissement nouvellement construites (latrines) et 162 000 personnes, de séances de promotion d'hygiène ou de distribution de trousseaux d'hygiène.

V. Sanctions ciblées

70. Le 28 janvier 2015, j'ai nommé les trois experts restants du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée (voir S/2015/67). Lors des consultations informelles du Comité du Conseil de sécurité créé par les résolutions 751 (1992) et

1907 (2009) le 13 février, le Groupe de contrôle a présenté son plan de travail et ses observations préliminaires sur une éventuelle dérogation à l'embargo sur les armes pour les armes à bord de navires se livrant à des activités commerciales dans des ports somaliens. Lors des consultations informelles du Comité, le 8 avril, le Groupe de contrôle a présenté son exposé à mi-parcours. Le Gouvernement fédéral a présenté au Conseil de sécurité le 30 mars son premier rapport en application des dispositions du paragraphe 9 de la résolution 2182 (2014). Le Groupe de contrôle collabore activement avec le Gouvernement fédéral pour faciliter l'établissement de ses rapports au Conseil de sécurité et au Comité.

VI. Application des résolutions 2124 (2013) et 2182 (2014)

71. Conformément à la résolution 2182 (2014) du Conseil de sécurité, une équipe mixte Union africaine-Organisation des Nations Unies s'est rendue en Somalie et au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba du 15 au 25 avril dans le cadre d'une mission d'évaluation conjointe destinée à analyser les critères de déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie et de déterminer l'effet de l'accroissement temporaire des effectifs autorisés dans la résolution 2124 (2013). Les conclusions tirées de l'exercice de définition des critères seront publiées sous peu, de manière à ce que je puisse les transmettre au Conseil de sécurité pour qu'il les examine.

Appui à l'AMISOM et à l'armée nationale somalienne

72. Le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie a continué à apporter un soutien logistique à l'AMISOM et à l'armée nationale somalienne lors d'opérations conjointes, comme l'a autorisé la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité.

73. Au cours de la période à l'examen, le Bureau d'appui a rapatrié 850 soldats sierra-léonais et du matériel appartenant aux contingents à la suite de leur retrait de l'AMISOM. Le déploiement de soldats supplémentaires kényans et éthiopiens pour remplacer les soldats sierra-léonais ne s'est pas encore effectué, en attendant des directives de l'Union africaine. Le Bureau d'appui a également contribué au déploiement de 900 soldats supplémentaires djiboutiens et à la relève de soldats burundais, ougandais et kényans ainsi qu'à celle d'une unité de police constituée ougandaise.

74. Le Bureau d'appui a eu du mal à ravitailler les soldats au front en raison de l'insécurité persistante qui régnait sur les principales voies d'approvisionnement et, parfois, de l'impraticabilité des routes du fait de leur mauvais état. Il a donc fallu pour cela continuer à tabler sur des moyens aériens, à un coût exorbitant. La disponibilité d'un appareil C-130 en vertu d'un contrat à long terme a permis au Bureau d'appui de mieux pouvoir réapprovisionner tous les secteurs et de réduire la dépendance à l'égard d'autres missions dans la région. Le matériel de génie qu'il a reçu, d'une valeur de 6 millions de dollars, lui a été d'un apport dans la construction de nouvelles plateformes de secteur, tandis que les 23 véhicules blindés dont il a pris livraison ont contribué à renforcer la sécurité du personnel. Grâce à l'arrivée des pièces de rechange, le Bureau d'appui a pu continuer à réaliser d'importants travaux de réparation sur les véhicules blindés de l'AMISOM. La nécessité d'alimenter en carburant et d'entretenir des véhicules reçus en don, dépenses qui n'étaient ni

prévues ni budgétisées, a nui à sa capacité d'assurer la maintenance effective de la flotte de l'AMISOM. Le Bureau d'appui a également organisé un stage de formation en cours de mission et avant déploiement à l'intention de 634 membres du personnel de l'AMISOM.

75. Le Bureau d'appui a distribué un lot complet de matériel de niveau I, de médicaments et d'autres articles médicaux consommables à l'armée nationale somalienne pour équiper l'hôpital militaire de Mogadiscio, qui est censé être reclassé au niveau II lorsque le personnel médical nécessaire sera disponible. Les hôpitaux de Baidoa et de Beledweyne ont également été rehaussés au niveau II. Le Bureau d'appui a continué à remplacer et à réparer le matériel médical à l'hôpital de niveau II de l'AMISOM à Mogadiscio et a distribué 3 000 trousse de premiers secours et 20 trousse médicales d'intervention d'urgence à l'armée nationale somalienne pour aider à réduire les taux de mortalité et de morbidité lors des combats. Il a en outre aidé à enseigner à l'armée nationale somalienne comment s'en servir. En outre, 109 évacuations médicales aériennes ont été effectuées pour le compte de l'AMISOM et du personnel de l'armée nationale somalienne qui se trouve en première ligne. Il collabore également avec le Département de l'appui aux missions pour fournir des moyens d'évacuation médicale 24 heures sur 24, ce qui est essentiel pour sauver des vies au combat.

76. Au total, 8 205 soldats de l'armée nationale somalienne ont bénéficié du soutien logistique et en matière de formation du Bureau d'appui, qui a engagé des dépenses d'un montant de 11 millions de dollars prélevé sur les ressources du Fonds d'affectation spéciale pour aider l'armée nationale somalienne dans le cadre d'opérations menées conjointement avec l'AMISOM, dans des domaines autorisés par la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité. Le Fonds d'affectation spéciale a reçu des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de l'Italie, de la Nouvelle-Zélande, du Danemark et de la Suède, des contributions d'une valeur de 16,1 millions de dollars. Le soutien à l'armée nationale somalienne a été rendu difficile par le manque de routes viables pour l'acheminement des fournitures, par la dispersion de ses éléments et par la nécessité de vérifier leur nombre et leur position.

77. Dans le cadre du dispositif d'appui logistique du Bureau de l'ONU, le Service d'action antimines a assuré la protection et la mobilité de la force en formant, en équipant et en encadrant des équipes de l'AMISOM chargées de la lutte contre les engins explosifs improvisés et de leur neutralisation dans tous les secteurs. Le Service d'action antimines a également aidé à assurer la protection des convois face aux dangers que posaient les engins explosifs sur les principales voies d'approvisionnement. Il a par ailleurs, à la demande de l'AMISOM, commencé à dispenser des séances de sensibilisation aux dangers des engins explosifs improvisés en tant qu'élément du dispositif global de sécurité de la Mission.

78. La MANUSOM a continué à collaborer avec l'AMISOM en vue d'améliorer la coordination entre les deux missions, y compris avec le Bureau d'appui de l'ONU. À l'issue d'une retraite conjointe Union africaine-Organisation des Nations Unies sur la Somalie à Kampala les 9 et 10 janvier, les missions ont convenu d'établir plusieurs groupes de travail conjoints et de continuer à évaluer leurs progrès dans le cadre d'un forum mensuel de coordination des hauts responsables, coprésidé par mon Représentant spécial et le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie.

Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

79. Le 22 avril, l'Union africaine a publié un rapport sur les principaux résultats de ses enquêtes sur des allégations d'exploitation et de sévices sexuels à l'AMISOM. Le même jour, l'AMISOM et la MANUSOM ont tenu la troisième réunion du Groupe de travail sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et examiné un rapport d'étude conjoint sur les mécanismes de mise en œuvre de ladite politique.

80. La MANUSOM et le Bureau intégré de l'ONU ont continué à former des soldats de l'armée nationale somalienne dans le domaine des droits de l'homme au titre du dispositif d'appui autorisé par la résolution 2182 (2014). Depuis décembre 2014, 348 soldats de l'armée nationale, de grades divers, ont été formés dans le domaine des droits de l'homme dans les secteurs 1 et 5. La MANUSOM a également contribué à la formation obligatoire de 80 soldats ougandais à Kampala avant leur déploiement, dans les domaines des droits de l'homme, de la protection de l'enfance et de l'égalité des sexes. Dans l'intervalle, la MANUSOM et l'AMISOM ont conjointement établi un rapport dressant l'inventaire des mesures et mécanismes existants pour que l'AMISOM puisse se conformer à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et indiquant les lacunes à combler.

VII. Présence de l'ONU en Somalie

A. Élargissement de la présence de l'ONU

81. Au cours de la période considérée, les fonctionnaires recrutés sur le plan international étaient en moyenne au nombre de 430 dans toute la Somalie et les fonctionnaires recrutés sur le plan national, en moyenne au nombre de 1 006. La moyenne des fonctionnaires recrutés sur le plan international à Mogadiscio était de 277, dont 91 déployés auprès de la MANUSOM et 124 auprès du Bureau d'appui de l'ONU. Le nouveau siège de la MANUSOM, Villa Nabad, situé à proximité de l'aéroport international de Mogadiscio était prêt à être occupé à la fin mars; cela permettra à la Mission de mieux pouvoir s'entretenir avec des responsables gouvernementaux et d'autres interlocuteurs somaliens en dehors de la zone de l'aéroport international de Mogadiscio. Au titre des efforts qu'elle continue de déployer pour ouvrir son bureau prévu à Hargeysa, la MANUSOM a soumis une proposition à l'administration du « Somaliland » au sujet de domaines prioritaires de coopération.

B. Intégration

82. Le Conseil de direction intégré, présidé par mon Représentant spécial, s'est réuni trois fois au cours de la période considérée pour fixer les orientations stratégiques des activités des Nations Unies en Somalie et examiner et suivre les progrès accomplis au titre du Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour la Somalie. Le Cadre stratégique intégré, de son côté, reflète les contributions des Nations Unies aux priorités nationales telles que définies dans le Pacte pour la Somalie. Sur les six programmes des Nations Unies approuvés en vertu du Pacte en mars, quatre sont conjointement mis en œuvre par la MANUSOM et des organismes des Nations Unies, notamment au titre de l'entreprise d'édification de l'État, de la

révision constitutionnelle, des préparatifs des élections de 2016 et du programme conjoint en matière d'état de droit.

C. Département de la sûreté et la sécurité

83. En raison de l'évolution de la menace d'infiltration avérée lors des récentes attaques perpétrées par les Chabab, le système de gestion de la sécurité a mis l'accent sur les mesures visant à décourager, à déceler et à contrer les menaces qui pèsent sur les périmètres de sécurité de l'aéroport international de Mogadiscio et d'autres zones à haut risque en y mettant en place un dispositif à plusieurs couches. Des discussions se sont poursuivies avec l'AMISOM au sujet de l'atténuation des risques auxquels sont exposés les convois des Nations Unies. Des discussions se sont poursuivies également avec les donateurs pour combler le grave déficit de financement auquel fait face le Département de la sûreté et de la sécurité et qui menace de porter un coup d'arrêt à des services et projets de sécurité d'une importance primordiale.

84. Compte tenu des besoins croissants en matière de sécurité, suite à une évaluation interne et un échange de correspondance entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité en date du 31 mars et du 2 avril 2015 (S/2015/234 et S/2015/235), des mesures ont été prises pour accroître de 120 soldats les effectifs de l'unité de gardes des Nations Unies, qui en comptent actuellement 410. Les nouveaux éléments sont attendus sur le terrain d'ici à la fin du mois de juillet.

85. L'ONU a continué à négocier des amendements à l'accord sur le statut de la mission avec le Gouvernement fédéral, lesquels sont essentiels aux opérations de l'unité de gardes des Nations Unies. Des mémorandums d'accord sont également en cours de négociation avec l'Union africaine et le Gouvernement fédéral, en vue de coordonner les opérations de l'unité de gardes avec celles de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes.

86. D'autres mesures de sécurité prévoyaient notamment l'établissement d'une structure de gestion de la sécurité de la zone à Baidoa et le renforcement de la présence du Département de la sûreté et de la sécurité par le biais de coordonnateurs de la sécurité sur le terrain à Hargeysa, Baidoa (région de Bay) et Doolow (région de Gedo). La MANUSOM et le Bureau intégré de l'ONU ont affecté à titre permanent des agents de la sécurité à Kismayo, Baidoa et Beledweyne, portant le nombre total de fonctionnaires des Nations Unies en Somalie à un plafond de 580.

VIII. Observations

87. Je suis profondément attristé par l'attentat terroriste perpétré à Garowe, que je condamne et qui a coûté la vie à quatre membres du personnel de l'UNICEF et à leurs deux gardes Somaliens. Les Chabab ont choisi de s'en prendre à ces personnes qui œuvraient sans relâche pour améliorer le sort d'enfants et de familles somaliens.

88. Je demeure vivement préoccupé par la sécurité en Somalie et par la menace que les Chabab font peser sur l'ensemble de la sous-région, comme en témoigne l'attentat odieux commis contre l'université de Garissa en avril. La lutte contre le terrorisme s'inscrit dans le cadre d'une vaste stratégie qui va au-delà des opérations militaires et qui est sous-tendue par des efforts en matière de politique, de

développement, de communication et de droit de l'homme. J'encourage les États Membres à resserrer leur coopération au cours des mois à venir pour enrayer la menace qui se pose au niveau régional, notamment en adoptant des mesures visant à prévenir et à combattre l'extrémisme violent. La recrudescence des activités des Chabab au Puntland et les conséquences de l'évolution de la situation au Yémen sur la sécurité de la Somalie constituent un motif de préoccupation.

89. Il est essentiel que la campagne militaire conjointement menée par l'AMISOM et l'armée nationale soudanaise se poursuive et soit adéquatement soutenue pour atteindre ses objectifs. Je me réjouis à la perspective de présenter au Conseil les conclusions de l'évaluation commune que nous effectuons avec l'Union africaine sur les progrès accomplis par rapport aux critères établis en vertu de la résolution 2124 (2013) du Conseil et de communiquer les recommandations prévues pour la prochaine phase de la campagne. Dans l'intervalle, j'en appelle aux États Membres pour qu'ils reconstituent les ressources du Fonds d'affectation spéciale, de sorte que le Bureau d'appui de l'ONU puisse apporter le soutien logistique autonome autorisé par la résolution 2010 (2011). Je félicite l'Union européenne pour le soutien inestimable qu'elle apporte à l'AMISOM en couvrant les prestations du personnel civil et militaire et je prie instamment les États Membres qui en ont les moyens d'aider à supporter cette charge.

90. Je trouve encourageant que le processus politique en Somalie ait repris de l'élan ces derniers mois. Malgré les difficultés auxquelles se heurte le pays, les dirigeants fédéraux, régionaux et locaux, les parlementaires et des personnes de divers horizons édifient un État fédéral, pas à pas, par le biais du dialogue et de la réconciliation. La tâche est ardue et laborieuse, mais doit se poursuivre et mérite notre appui soutenu et intégral.

91. Je salue la ferme volonté exprimée par le Président fédéral, Hassan Sheikh Mohamud, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée et les dirigeants des administrations provisoires du Puntland, de Djouba et du Sud-Ouest de mettre en œuvre le plan Vision 2016 de la Somalie, sans prorogation aucune du mandat du Parlement fédéral ni du Président en août et en septembre 2016, respectivement.

92. Il importe à présent de se concentrer sur les étapes importantes à franchir, notamment l'achèvement de la formation des administrations et des assemblées régionales provisoires, la poursuite de la révision constitutionnelle, la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante et de la Commission du tracé des frontières et de la fédération, et l'établissement, sous sa forme définitive, de la législation prioritaire relative aux partis politiques, à la citoyenneté et aux élections.

93. L'ouverture politique est essentielle à la viabilité de ces processus. Je loue les efforts que déploient les administrations provisoires de Djouba et du Sud-Ouest pour assurer une meilleure intégration au sein de leurs institutions politiques et répondre à des griefs nourris de longue date par les communautés de part et d'autre. Les femmes, les minorités et les jeunes devraient être bien représentés dans le cadre de ces processus. J'encourage les partenaires internationaux à continuer de soutenir les efforts de réconciliation au niveau local, qui sont le fondement même d'une Vision 2016 élargie.

94. Un débat s'est amorcé en Somalie sur les modalités d'un processus électoral en 2016. Plus tard en 2015, je prévois la nécessité d'une vaste consultation sur la question, prise en main et dirigée par la Somalie et qui devrait faire intervenir toutes

les parties prenantes du pays, y compris la société civile. Pour l'instant, j'espère que les Somaliens continueront à accorder la priorité à l'instauration de conditions propices aux élections, en continuant à promouvoir les objectifs en matière de politique, de sécurité et de consolidation de la paix qu'ils se sont fixés pour 2015. Pour les partenaires internationaux, le Forum des partenaires de haut niveau prévu à Mogadiscio en juillet 2015 sera une excellente occasion d'évaluer les progrès accomplis.

95. Je m'inquiète de l'échec des pourparlers entre le Gouvernement fédéral et le « Somaliland ». Je les engage à sortir de l'impasse sans conditions préalables inutiles et à reprendre le dialogue. Mon Représentant spécial fera le point avec le Gouvernement fédéral et le « Somaliland » sur les prochaines étapes du processus.

96. Je suis vivement préoccupé par la montée des exécutions compte tenu de l'engagement pris par la Somalie en faveur d'un moratoire sur la peine de mort et des difficultés auxquelles se heurte le système de justice. La mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme demeure très importante. J'invite les autorités somaliennes à mener des enquêtes approfondies lorsqu'elles réagissent face à des violations présumées du droit international, notamment dans le cadre d'opérations militaires. Je me félicite de la publication des principales conclusions et recommandations du rapport de l'équipe d'enquête indépendante que l'Union africaine a chargée de faire la lumière sur des allégations d'exploitation et de sévices sexuels par des soldats de l'AMISOM. Je demande instamment que ces recommandations soient appliquées.

97. La situation humanitaire en Somalie demeure très alarmante, malgré les progrès enregistrés au début de l'année. J'exhorte la communauté des donateurs à honorer la demande portant sur un montant de 863 millions de dollars que le secteur humanitaire a introduite pour répondre aux besoins de 2,8 millions de Somaliens et leur apporter une aide qui leur fait cruellement défaut. Mis en œuvre, le plan d'intervention humanitaire assurera les secours d'urgence, permettra de mieux s'adapter à la situation et aidera à compenser les effets de chocs environnementaux imprévus qui pourraient annuler les gains obtenus au cours des derniers mois.

98. Je continue de m'inquiéter des conséquences engendrées par les mesures de lutte contre les sociétés de transfert d'argent sur les envois de fonds en Somalie qui constituent le principal moyen d'existence de millions de Somaliens; environ 40 % de la population en dépend pour des besoins fondamentaux comme les vivres et les médicaments. J'invite les États Membres à collaborer avec leurs secteurs financiers pour mettre en place un mécanisme d'envoi de fonds provisoire crédible en attendant l'institution d'arrangements bancaires officiels en Somalie.

99. La solution à ces problèmes exige des efforts concertés de notre part. Le mandat de la MANUSOM devant expirer le 2 juin 2015, je recommande vivement sa prorogation pour une nouvelle période de 12 mois, allant jusqu'au 2 juin 2016.

100. Je rends hommage à mon Représentant spécial, Nicholas Kay, à ses adjoints et au personnel de la MANUSOM, du Bureau d'appui des Nations Unies à l'AMISOM, de l'unité de gardes des Nations Unies, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales en Somalie. Le travail acharné qu'ils continuent d'accomplir dans des conditions difficiles et périlleuses fait honneur à l'Organisation.

Carte



Map No. 3690 Rev. 10 UNITED NATIONS
December 2011

Department of Field Support
Cartographic Section